

L'accident vasculaire cérébral (AVC) : qu'est-ce que c'est ?

L'accident vasculaire cérébral se définit par un manque d'oxygène d'une région du cerveau qui peut entraîner la mort progressive des tissus cérébraux. On distingue principalement deux types d'AVC, dits ischémique et hémorragique.

L'AVC ischémique se traduit par un caillot sanguin qui interrompt la circulation sanguine à l'intérieur du cerveau.

L'AVC hémorragique désigne la rupture d'un vaisseau sanguin dans le cerveau, créant ainsi une accumulation de sang. L'hémorragie nuit à une circulation optimale du sang et donc empêche l'oxygène de parvenir aux tissus cérébraux.



**L'ACCIDENT
VASCULAIRE
CÉRÉBRAL EST
UNE URGENCE
MÉDICALE!**

Quels en sont les signes et symptômes ?

Les signes primaires de l'AVC se résument en l'acronyme «VITE» : «V» pour **visage affaissé**, «I» pour **incapacité à lever les deux bras normalement**, «T» pour **troubles de la parole** et «E» pour **extrême urgence**, nécessité de composer le 9-1-1.



Les signes et symptômes suivant un AVC sont multiples et sont directement reliés à la région cérébrale atteinte. Parmi ceux-ci, on retrouve notamment la paralysie complète ou incomplète du visage, d'un bras et/ou d'une jambe, la perte du langage (incapacité à s'exprimer correctement ou à comprendre) et des troubles moteurs se manifestant par une incapacité à utiliser adéquatement certains objets ou à effectuer certaines tâches.

De plus, l'AVC peut entraîner des troubles de reconnaissance des visages, des formes, des parties du corps ou des couleurs ainsi que des troubles de vision. Finalement, l'AVC peut également engendrer des troubles de coordination.

Il est à noter que certains facteurs de risque augmentent la probabilité d'AVC tels que l'hypertension artérielle, le diabète, l'hypercholestérolémie, le tabagisme et l'historique familial.

Le traitement de l'AVC en physiothérapie

Les déficiences secondaires à l'AVC pouvant influencer négativement le mouvement et la fonction, la physiothérapie revêt une importance capitale lors de la réadaptation, et ce, dès les premiers jours suivant un AVC. L'approche privilégiée en physiothérapie se traduit par le développement, le maintien, et la restauration optimale du mouvement.

La prise en charge en physiothérapie se fera dès votre séjour à l'hôpital. En fonction de la sévérité des atteintes et du potentiel de récupération, vous pourrez par la suite séjourner dans un centre de réadaptation où vous aurez des séances intensives de physiothérapie. Après ces différentes étapes, il devient possible pour vous de consulter en clinique privée pour maximiser les gains de réadaptation.

Votre physiothérapeute vous aidera notamment à réguler le tonus de vos muscles, à augmenter votre équilibre et votre coordination des mouvements, de même qu'à améliorer vos habiletés sensorielles.

Il vous enseignera un programme d'exercices approprié et adapté à vos besoins comprenant des exercices de renforcement et d'assouplissement, et de l'entraînement cardiovasculaire. Il possède également les compétences nécessaires

pour vous conseiller au sujet de l'adaptation de votre environnement et de l'utilisation d'une aide technique afin de minimiser le risque de chutes.

Les assises de la réadaptation neurologique en clinique privée reposent sur le fait que le cerveau possède la capacité de s'adapter et de se réorganiser. On désigne ce phénomène par le terme «plasticité».

Autres services offerts

Physio Interactive offre également un service de physiothérapie à domicile puisque l'AVC peut entraîner une diminution de la capacité à se déplacer. En outre, nous offrons la possibilité de faire de la physiothérapie en piscine. Il peut s'agir d'une activité bénéfique pour les personnes atteintes étant donné que les exercices aquatiques permettent l'entraînement de la force, de la souplesse et de la capacité cardiovasculaire. De plus, le risque de chutes avec blessure est considérablement diminué dans l'eau.

Référence

Janet Carr et Roberta Shepherd, Stroke rehabilitation : Optimizing motor performance, 2003, 300 pages.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Hêtrière

☎ : 418.861.8861

St-Augustin

☎ : 418.878.5250

Campanile

☎ : 418.659.4554

Cortex

☎ : 418.907.5858

Mieux vivre après un accident vasculaire cérébral (AVC)

Définition, signes et symptômes, et prise en charge en physiothérapie

